

Description

La contremaîtresse ou le contremaître peintre planifient et coordonnent des travaux de peinture. Elles et ils s'entretiennent avec les autres corps de métiers impliqués dans le chantier ainsi qu'avec la clientèle. Ces professionnels dirigent et forment leurs collaborateurs aux techniques de peinture et les informent des tâches spécifiques à chaque projet.

Leurs principales activités consistent à :

Planification et coordination

- écouter les souhaits de la clientèle, établir des offres et discuter de l'exécution des contrats avec les architectes et les chefs de chantier
- inspecter les chantiers ou les dégâts constatés sur les murs existants, à l'intérieur ou l'extérieur, et planifier les étapes des travaux nécessaires
- assister aux séances de planification et discuter des projets avec les artisans, les architectes et les chefs de chantier
- répartir les tâches entre les divers collaborateurs et apprentis; expliquer le travail à effectuer
- rassembler le matériel nécessaire à la réalisation du projet
- surveiller l'avancement des travaux et veiller au respect des délais, des budgets et des plans du chantier
- contrôler les travaux effectués et corriger les éventuelles erreurs ou les défauts
- présenter le travail à la direction du chantier et le faire valider par la clientèle

Gestion des collaborateurs

- enseigner différentes techniques de peinture aux collaborateurs, ainsi que les principes de base concernant notamment l'application de glaciis mural, de vernis ou lasure, de plâtre, d'autocollants muraux ou encore de peinture antirouille
- vérifier les rapports portant sur les dégâts, les défauts ou les heures de travail effectuées
- contrôler le respect des exigences légales en matière de sécurité au travail et mettre en place les mesures nécessaires: fourniture de masques de protection, contrôle des échafaudages, sécurisation des zones à risque de chute, etc.
- lire les curriculum vitae, mener les entretiens d'embauche et choisir les nouveaux apprentis et collaborateurs

Organisation du matériel

- choisir le matériel adéquat pour les travaux planifiés: agents de blanchiment, peintures, traitements pour préserver le bois, retardateurs de flammes, laques de finition, etc.
- déterminer l'outillage et les machines nécessaire à la réalisation de travail: pistolets à peinture, pinceaux, rouleaux, appareils de nettoyage, ponceuses, etc.
- tenir compte des prescriptions légales en matière de matériaux de revêtement, ainsi que des normes sanitaires, de protection de l'environnement et de standards qualité
- déterminer les conditions de livraison et se renseigner auprès des fournisseurs: applications possibles de matériaux, délais de livraisons, etc.

Environnement de travail

La contremaîtresse ou le contremaître peintre travaillent dans des ateliers ainsi que sur des chantiers, à l'intérieur comme à l'extérieur, où ils peuvent être exposés à la chaleur, au froid et aux intempéries. Elles et ils portent un équipement de protection contre le bruit, la poussière et les odeurs fortes (masques respiratoires, casque antibruit, gants, etc.).

Formation

La formation de contremaîtresse ou contremaître peintre est modulaire et s'acquiert en emploi.

Lieu

- Tolochenaz (VD)

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/ecoles.

Durée

- 1 an

Conditions d'admission

- Certificat fédéral de capacité (CFC) de peintre ou de plâtrier constructeur à sec
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de la peinture
- Certificat de chef de chantier ASEPP/FREPP

Titre obtenu

- Brevet fédéral de contremaîtresse ou de contremaître peintre

Contenu (modules)

- Connaissance des matériaux
- Physique et chimie du bâtiment
- Utilisation des matériaux
- Contrat d'entreprise et normes
- Travaux d'application et de retouche
- Pose de papier peint et revêtement
- Peinture au pistolet
- Techniques de décoration
- Optique et théorie des couleurs
- Couleurs et concepts de couleur
- Conduite du personnel
- Calcul / Principe de l'économie d'entreprise
- Technique de vente et marketing

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Perception correcte des couleurs
- Habileté manuelle
- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Sens esthétique
- Esprit méthodique
- Esprit de décision
- Précision et minutie
- Aptitude à diriger et gérer une équipe

Perspectives professionnelles

Les contremaîtresses et contremaîtres peintres trouvent des emplois dans le secteur de la peinture, ainsi qu'au sein d'entreprises de construction et de rénovation ou dans des bureaux d'architectes. Avec une formation continue appropriée, elles et ils peuvent occuper des postes de chef de chantier ou de chef d'entreprise.

Perfectionnement

La contremaîtresse et le contremaître peintre peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- diplôme fédéral de maître peintre
- diplôme de technicien-ne ES en planification des travaux
- Bachelor of Arts HES en architecture
- Bachelor of Sciences HES en génie civil
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en Project Management
- etc.

Pour plus de détails, consulter [orientation.ch/perfectionnement](https://www.orientation.ch/perfectionnement).

Professions voisines

- Artisan en conservation du patrimoine culturel bâti BF/Artisane en conservation du patrimoine culturel bâti BF
- Contremaître construction BF/Contremaîtresse construction BF
- Responsable tapissier-décorateur BF/Responsable tapissière-décoratrice BF
- Technicien ES en conduite des travaux/Technicienne ES en conduite des travaux

Adresses

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP)
Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion
Tél.: +41 27 322 52 60
<https://www.frepp.ch>

Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE)
Ecole de la construction
Route Ignace-Paderewski 2
1131 Tolochenaz
Tél.: +41 21 632 12 20
<https://fve.ch/>
<https://www.ecole-construction.ch/>